

CODE DE CONDUITE



Révisé en septembre 2024

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Mot de la direction

Le Code de conduite de notre établissement est un document essentiel qui reflète nos valeurs, nos engagements et notre vision d'une communauté scolaire harmonieuse et respectueuse.

Ce Code de conduite a été élaboré avec soin, en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'école : élèves, parents, enseignants et personnel administratif. Il constitue un guide précieux pour garantir un environnement propice à l'apprentissage, à la coopération et au bien-être de chacun.

Le Code de conduite précise les droits et les devoirs de tous les membres de notre communauté scolaire. Il vise à promouvoir le respect mutuel, la responsabilité, l'engagement, l'excellence, l'équité et l'inclusion. En suivant ces principes, nous sommes convaincus que chaque élève pourra s'épanouir pleinement, tant sur le plan académique que personnel.

Tous les élèves ont la responsabilité de respecter le Code de conduite, et le personnel s'engage à intervenir et à se perfectionner en continu afin d'offrir un apprentissage de qualité dans un milieu sain et équitable. De plus, ils utilisent les nouvelles approches pédagogiques et des stratégies à haut rendement pour assurer la réussite de tous les élèves et le développement de leurs compétences globales.

Notre Vision / Mission

Une école et un personnel dédiés au bien-être, à l'épanouissement et à la réussite de chaque élève, influencée par un enseignement de qualité, orientée par la collaboration entre les membres du personnel dans un milieu sain et sécuritaire où la diversité, la culture francophone et l'inclusion constituent une richesse.

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

PRINCIPES FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE ÉPANOUISSANT ET INCLUSIF

CLIMAT POSITIF ET SÉCURITAIRE :

Fournir un milieu scolaire accueillant, stimulant et sécuritaire.

Promouvoir le respect mutuel, la bienveillance et l'harmonie entre élèves, enseignants et administrateurs.

EXCELLENCE ACADEMIQUE ET AMÉLIORATION CONTINUE :

Promouvoir l'excellence de la performance et aider l'élève à réaliser son plein potentiel.

FIERTÉ DU SUCCÈS :

Développer chez l'élève le goût d'apprendre, l'autonomie et la fierté face au succès.

ÉPANOUISSSEMENT :

Aider les élèves à s'épanouir sur les plans : intellectuel, affectif, moral, physique et esthétique.

IDENTITÉ, APPARTENANCE ET VALORISATION DU FRANÇAIS :

Développer un sentiment d'appartenance commune et favoriser une atmosphère qui valorise l'usage du français.

PÉDAGOGIE ACTIVE :

- pédagogie axée sur l'apprentissage;
- application des principes de la CAP (communautés d'apprentissage professionnelles);
- différenciation pédagogique et approche inclusive.

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Mise en contexte

La province :

Le Conseil scolaire Viamonde applique les attentes du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à la sécurité dans les écoles. La [Politique 3,204 - Stratégie pour la sécurité dans les écoles, la note politique/Programmes no 128, code de conduite provincial et code de conduite des conseils scolaires, datée du 27 juin 2024, du ministère de l'Éducation de l'Ontario](#) et la [Directive administrative associée](#) découlent des attentes provinciales.

Les normes de comportement et le code de conduite doivent être observés par chacune des personnes qui font partie de la communauté scolaire : élèves, parents, membres du personnel de l'école, bénévoles et personnes qui visitent l'école.

Les normes de comportement et le code de conduite doivent être observés en tout temps et en tout lieu lors d'activités scolaires dans l'enceinte de l'école ou dans un environnement d'apprentissage virtuel, lors d'événements ou d'activités parascolaires ou à un programme avant et après l'école, à bord de l'autobus ou même lors d'activités personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le climat à l'école.

Afin de créer un climat propice à l'apprentissage, le Conseil assure la mise en œuvre de mesures de prévention et de discipline progressive en matière de comportement.

Les programmes de prévention et les interventions doivent tenir compte des caractéristiques des élèves et viser à corriger des comportements indésirables par des conséquences appropriées dépendant de l'infraction commise. En cas de récidive et selon la gravité des infractions, les principes de discipline progressive seront appliqués.

Le conseil :

Le Conseil mise sur des valeurs humanistes d'effort, de générosité, d'inclusion et ouverture au monde et à sa diversité culturelle.

Ces valeurs sont également encadrées par les principes de valorisation, de leadership et de communication.

L'école :

L'école reflète les valeurs et les principes directeurs du Conseil dans ses normes de comportement et son code de conduite. Le but de ces normes de comportement et de ce code de vie est d'assurer que l'école promeut la responsabilité, le respect, la civilité et l'excellence scolaire dans un environnement d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire pour tous les élèves. Ceci n'est réalisable, au sein de notre école, qu'avec une collaboration et un solide partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Les partenaires communautaires :

L'école aura recours, si la situation le mérite, aux partenariats communautaires avec les services policiers ou autres services communautaires qui peuvent appuyer l'école dans sa démarche auprès des élèves que ce soit pour de la prévention ou pour des interventions lors de comportements perturbateurs.

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Droits et responsabilités

Droits

Pour chaque membre de la communauté scolaire, les normes de comportement et le code de conduite sont fondés sur les droits

- à un milieu qui favorise l'apprentissage et la réussite de chaque élève ;
- au respect de la langue française et de la francophonie ;
- au respect de soi et des autres ;
- au respect des biens et des lieux ;
- au respect de l'environnement.

Responsabilités

Afin de maintenir un climat sain où il fait bon vivre et apprendre en français, **chaque membre de la communauté scolaire** doit :

- contribuer à la réussite de chaque élève ;
- promouvoir les valeurs spécifiques de la communauté scolaire francophone ;
- faire de son école un lieu de respect et d'acceptation mutuels ;
- acquérir la maîtrise de soi et la discipline personnelle ;
- être une citoyenne ou un citoyen responsable ;
- soutenir la mise en œuvre des normes de comportement et du code de vie ;
- faire preuve d'engagement ;
- maintenir une communication ouverte ;
- observer les règles de propreté et d'hygiène.

l'élève doit également :

- arriver à l'école à temps, préparé et prêt à apprendre et à collaborer;
- être respectueux envers lui-même, envers autrui et envers les personnes en situation d'autorité;
- s'abstenir d'apporter à l'école tout objet posant des risques pour la sécurité d'autrui;
- suivre les règles établies et assumer la responsabilité de ses propres actes.

les parents, tuteurs et tutrices doivent :

- communiquer de manière significative avec l'école;
- aider leur enfant à être vêtu convenablement et préparé pour l'école;
- veiller à l'assiduité et à la ponctualité de leur enfant;
- avertir rapidement l'école de l'absence ou du retard de leur enfant;
- se familiariser avec le Code de conduite de l'école;
- encourager et aider leur enfant à suivre les règles du code de conduite de l'école ;
- appuyer les membres du personnel pour préparer leur enfant à assumer pleinement ses responsabilités civiques;
- collaborer avec le personnel de l'école à régler les problèmes de discipline que peut avoir leur enfant.

les membres du personnel doivent également :

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

- aider les élèves à réaliser leur plein potentiel et à accroître leur estime de soi;
- habiliter les élèves à être des leaders positifs en classe, à l'école et dans la communauté;
- communiquer de manière significative avec les parents;
- appliquer à tous les élèves des normes justes et équitables en matière de comportement;
- faire preuve de respect envers tout le monde;
- préparer les élèves à assumer pleinement leurs responsabilités civiques.
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle ;

la direction d'école doit également :

- faire preuve de soins et d'attention à l'égard de la communauté scolaire et s'engager à favoriser la réussite et le bien-être des élèves dans un milieu d'apprentissage sécuritaire, inclusif et accueillant;
- rendre toutes les personnes relevant d'eux responsables de leur comportement et de leurs actes;
- habiliter les élèves à devenir des leaders positifs dans leur école et dans la communauté;
- appuyer les membres du personnel pour préparer les élèves à assumer pleinement leurs responsabilités civiques;
- communiquer régulièrement et de façon significative avec les membres de la communauté scolaire.

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Quelques définitions			
Intimidation	Conflit	Incidents violents	Harcèlement
<p>L'intimidation est un comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet : <ul style="list-style-type: none"> (i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel; (ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école; b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou les besoins particuliers <p>Définition de Jeunesse j'écoute</p> <p>L'intimidation c'est quand une ou plusieurs personnes s'acharnent sur quelqu'un, se moquent régulièrement d'elle, tentent de lui faire peur, de la dominer et de la faire sentir petite et vulnérable. Ce sont des coups, des insultes, des menaces, des moqueries, des commérages ou du rejet répétés, dans le but de faire peur ou d'exercer un pouvoir sur l'autre. L'intimidation c'est quand la violence, peu importe sa forme, est devenue régulière.</p>	<p>Le conflit est généralement quand deux ou plusieurs personnes ne partagent pas le même point de vue ou la même opinion. Cela peut être à propos de buts divergents, de façons différentes d'atteindre un but, de besoins personnels, ou d'attentes différentes d'une personne envers une autre.</p> <p>La violence n'est pas un conflit!</p> <p>Le conflit fait partie de la vie et s'inscrit dans le cadre des relations qu'on entretient avec les autres.</p>	<p>L'incident violent est défini comme l'existence de l'un des éléments indiqués ci-après ou d'une combinaison de ces éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • possession d'une arme, notamment possession d'une arme à feu; • agression physique ayant causé des dommages corporels qui requièrent des soins médicaux; • agression sexuelle; vol qualifié; • usage d'une arme dans le but d'infliger ou de menacer d'infliger des dommages corporels à une personne; • extorsion; • incidents motivés par la haine ou les préjugés. <p>Les conseils scolaires doivent signaler le nombre total d'incidents violents ayant lieu chaque année au ministère de l'Éducation.</p>	<p>Le harcèlement est une forme d'intimidation définie à la politique 5,203 du Conseil intitulée Harcèlement et discrimination en milieu de travail et d'apprentissage</p> <p>Le Code des droits de la personne de l'Ontario établit le droit de toute personne d'être à l'abri de la discrimination et du harcèlement dans son environnement.</p> <p>Le harcèlement sexuel peut être défini comme tout commentaire ou forme de comportement vexatoire* d'ordre sexuel par une personne qui sait ou devrait raisonnablement savoir que ce comportement est importun.</p> <p>* relié au terme « vexation » défini comme abus, brimade, exaction, oppression, persécution (Le Nouveau Petit Robert, page 2382, (1995) Paris : Dictionnaires Le Robert.</p>

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Comment démythifier l'intimidation (les formes que peut prendre l'intimidation)

L'intimidation c'est	L'intimidation ce n'est pas
<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque tout le monde refuse de jouer avec toi, tous les jours, ou lorsque des jeunes refusent que tu t'asseyes près d'eux; 	<ul style="list-style-type: none"> - Une blague à ton sujet, même si elle te fait de la peine;
<ul style="list-style-type: none"> - Quand quelqu'un te menace régulièrement de te frapper ou de s'en prendre à toi; 	<ul style="list-style-type: none"> - Un surnom moqueur que tes amis emploient pour te taquiner;
<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque quelqu'un raconte des ragots ou des mensonges à ton sujet dans l'intention de te faire passer pour un idiot; 	<ul style="list-style-type: none"> - Une chicane ou une bagarre avec une autre personne;
<ul style="list-style-type: none"> - Quand quelqu'un trouve une façon subtile de te faire sentir «petit», vulnérable et seul. Quand il prend plaisir à te faire de la peine et à avoir du pouvoir sur toi; 	<ul style="list-style-type: none"> - Un ami qui n'a pas envie de faire des activités avec toi;
<ul style="list-style-type: none"> - Quand les membres d'une «gang» te font régulièrement des mauvais coups et s'amusent à tes dépends; 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelqu'un qui a parlé dans ton dos une fois ou deux.

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

CODE DE CONDUITE

Code de conduite provincial

Le code de conduite provincial s'applique à l'ensemble de la communauté scolaire. Cela signifie qu'au sein du système d'éducation financé par les fonds publics, le Code de conduite provincial s'applique à toutes les personnes :

- qui se trouvent dans l'enceinte de l'école ;
- qui se trouvent à bord d'un autobus scolaire ;
- qui participent à un événement ou à une activité parascolaire ;
- qui se trouvent dans d'autres situations qui pourraient avoir des répercussions sur le climat scolaire ;
- qui se trouvent dans un environnement d'apprentissage virtuel.

Le code de conduite provincial est divisé en deux sections : « respect, civilité et civisme » et « sécurité ».

Normes de comportement	Attentes	Raison d'être et pourquoi
Respect, civilité et civisme		
Respecter les lois et les droits des autres et traiter les gens avec civilité et dignité		
Respect des lois et règlements	<p>En tant que membre de la communauté scolaire (élève, membre du personnel, parents, partenaire communautaire) :</p> <ul style="list-style-type: none">• je m'engage à respecter toutes les lois fédérales et provinciales et tous les règlements municipaux applicables;• je m'engage à respecter toutes les politiques du ministère de l'Éducation de même que du conseil scolaire et de l'école.	Ainsi, j'apprends à... <ul style="list-style-type: none">• Être un citoyen responsable• Vivre bien en société
Respect des autres, de leurs besoins et différences (idées, race, origine, religion, orientation sexuelle, et opinions, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• je m'engage à respecter les droits des autres;• je respecte les autres et je les traite avec dignité et respect, tant en personne qu'en ligne, en particulier en cas de désaccord ou de différence;• je respecte les autres et je les traite avec équité sans égard à la race, à l'ascendance, au lieu d'origine, à la couleur, à l'origine ethnique, à la citoyenneté, à la croyance, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité sexuelle, à l'expression de l'identité sexuelle, à l'âge, à l'état matrimonial, à l'état familial ou au handicap;• je comprends que tout le monde ne peut pas être traité de la même façon;• je respecte le besoin et le bien-être des autres;• je prends des mesures appropriées pour aider les personnes dans le besoin;• je pose des gestes qui permettent à tous de se sentir bien et de réussir;	Ainsi, j'apprends à... <ul style="list-style-type: none">• Vivre en société et développer des relations interpersonnelles adéquates;• Développer la notion de collectivité. Ainsi, j'apprends à: <ul style="list-style-type: none">• Tenir compte des différences;• Créer une société équitable et soucieuse du bien-être de chacun. Ainsi, je développe : <p>Mon empathie.</p>

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Normes de comportement	Attentes	Raison d'être et pourquoi
	<ul style="list-style-type: none"> • je travaille dans un climat propice à l'apprentissage et à l'enseignement; • je m'engage de permettre aux élèves d'utiliser les appareils mobiles personnels pendant les heures d'enseignement seulement dans les situations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ◦ à des fins éducatives, selon les directives de l'éducatrice ou l'éducateur ◦ à des fins médicales et de santé ◦ pour appuyer les besoins particuliers en matière d'éducation. 	<p>Ainsi, je contribue à : Offrir des chances égales à chacun;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un climat de collaboration
Honnêteté et intégrité	<ul style="list-style-type: none"> • je m'engage à faire preuve d'honnêteté et d'intégrité; • j'assume la responsabilité et les conséquences de mes actions; • j'évite le plagiat en citant les sources et les références de mes travaux (pas de plagiat); • je respecte les droits d'auteurs. 	<p>Ainsi, j'apprends à... Être un citoyen responsable</p>
Résoudre les conflits pacifiquement et utiliser un langage poli	<ul style="list-style-type: none"> • je règle mes conflits par la communication et je demande l'aide d'un membre du personnel scolaire, le cas échéant, pour résoudre pacifiquement un conflit; • je m'abstiens d'utiliser un langage offensant ou de proférer des jurons à l'encontre d'une autre personne; • je m'engage à utiliser des paroles et gestes inclusifs; • Je m'engage à écouter les autres; • Je célèbre ma francophonie en communiquant en français à l'école. 	<p>Ainsi, j'apprends à...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des relations interpersonnelles adéquates; • Exprimer mes émotions et mes opinions de façon polie et pacifique, selon les différents contextes. <p>Ainsi, je préviens...</p> <ul style="list-style-type: none"> • les situations conflictuelles; • Les situations de violence.
Assiduité et ponctualité	<ul style="list-style-type: none"> • j'arrive à l'heure à l'école et à tous mes cours; • je demeure à l'école et en classe pour tout le temps d'enseignement prévu; • toutes mes absences et tous mes retards doivent être justifiés par mes parents, tuteurs et tutrices. 	<p>Ainsi, j'apprends à...</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer mon temps M'autoréguler Être fiable • Développer mon autonomie
Respecter les autres, leurs besoins, leurs biens et ceux de l'école		
Respect de ses biens, ceux de l'autrui et de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • je prends soin de mes biens, des biens de l'école et d'autrui; • je m'engage à ne pas commettre un acte de vandalisme causant des dommages aux biens de l'école, aux biens situés sur le terrain ou dans les 	<p>Ainsi, je contribue à...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un milieu de vie agréable, sécuritaire <p>Ainsi, j'apprends à...</p>

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Normes de comportement	Attentes	Raison d'être et pourquoi
	locaux de l'école ou aux biens d'un membre de la communauté scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les règles de sécurité.
Soin des lieux	<ul style="list-style-type: none"> • je m'engage à faire ma part pour garder l'école propre à l'intérieur et à l'extérieur en ramassant ou en avertissant un membre du personnel si je fais un dégât. 	<p>Ainsi, je contribue à...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un milieu de vie agréable et propre. <p>Ainsi, j'apprends à...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre les règles de sécurité.
Sécurité		
Créer un climat sain sans violence ou intimidation		
Verbale Physique Sociale Électronique	<ul style="list-style-type: none"> • je m'engage à ne pas se livrer à des actes d'intimidation, y compris la cyberintimidation • je prononce des paroles qui ne sont ni obscènes, ni vulgaires, ni harcelantes, ni menaçantes, ni nuisibles à la réputation des autres et je n'encourage personne d'autre à le faire; • Je m'engage à ne pas menacer ou intimider quelqu'un; • Je m'engage à ne pas se livrer à de la propagande haineuse ou à d'autres formes de comportement motivés par la haine ou la discrimination; • Je m'engage à respecter et à encourager un environnement bienveillant pour tous. 	<p>Ainsi, je contribue à...</p> <p>Créer un milieu de vie agréable et propre.</p> <p>Ainsi, j'apprends à...</p> <p>Être un citoyen responsable</p> <p>Ainsi, je préviens...</p> <ul style="list-style-type: none"> • les situations conflictuelles; • Les situations de violence

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Normes de comportement	Attentes	Raison d'être et pourquoi
	<ul style="list-style-type: none"> • je m'engage à ne pas poser des gestes d'agression tels que coups, bousculades, vols ou bris d'effets personnels et je n'encourage pas d'autres à le faire; • je m'engage à ne pas utiliser des paroles et des gestes d'intimidation qui auraient pour effet d'exclure des personnes d'un groupe, de propager des rumeurs ou des ragots et je n'encourage pas d'autres à le faire; • je m'engage à ne pas utiliser les nouvelles technologies (p. ex., téléphones cellulaires, Internet, messages textes) avec l'intention de propager des rumeurs, des remarques blessantes, des menaces, des photos ou tout autre commentaire ou image qui pourraient être perçus comme de l'intimidation et je n'encourage pas un autre à le faire. 	
Agression physique ou sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> • je m'engage à ne pas commettre une agression sexuelle ou du harcèlement sexuel; • je fais preuve d'un comportement non violent, exempt de menaces ou de contacts physiques inappropriés en tout temps; • je m'engage à maintenir un environnement sécuritaire et sans violence; • Je m'engage à ne pas infliger ou inciter une autre personne à infliger des dommages corporels à autrui. • je m'engage à gérer les conflits de manière pacifique. 	<p>Ainsi, je contribue à... Créer un milieu de vie agréable et propre. Ainsi, j'apprends à... Être un citoyen responsable Ainsi, je préviens...</p> <ul style="list-style-type: none"> • les situations conflictuelles; • les situations de violence
Alcool, cannabis récréatif, drogues et médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • je m'engage à ne pas avoir en ma possession ni à consommer ou à fournir aux autres de l'alcool, des cigarettes électroniques, des produits du tabac et de la nicotine, du cannabis récréatif, des drogues illicites ou des médicaments utilisés à des fins illicites; • je m'engage à ne pas consommer, ou être sous l'influence de l'alcool, du cannabis, du tabac, des cigarettes électroniques, des drogues illicites ou des produits apparentés. 	<p>Ainsi, je contribue à... Une bonne santé. Ainsi, j'évite...</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'avoir un dossier criminel.

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Normes de comportement	Attentes	Raison d'être et pourquoi
Armes	<ul style="list-style-type: none"> je m'engage à ne pas avoir en ma possession ou à fournir à d'autres toute arme légale ou illégale, toute réplique, tout objet pouvant être utilisé comme une arme; causer intentionnellement des blessures à autrui avec un objet. 	<p>Ainsi, je contribue à...</p> <ul style="list-style-type: none"> Ma sécurité et celle des autres Créer un milieu scolaire sécuritaire. <p>Ainsi, j'évite...</p> <ul style="list-style-type: none"> D'avoir un dossier criminel.
Enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> Je m'engage à ne pas enregistrer, prendre ou partager des enregistrements ou des photos non consensuels de membres de la communauté scolaire. 	<p>Ainsi, je respecte</p> <ul style="list-style-type: none"> Les droits et la vie privée des autres
Santé		
Stratégies de protection	<ul style="list-style-type: none"> Je m'engage à respecter les mesures de protection mises sur pied par l'école pour assurer ma sécurité et celle des autres. 	<p>Ainsi, je contribue à</p> <ul style="list-style-type: none"> Ma sécurité et celle des autres
	<ul style="list-style-type: none"> Je m'engage à contribuer à protéger ma santé et celles des autres. 	
Transport scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Je m'engage à rester assis à la place qui m'a été désignée. 	<p>Ainsi, je contribue à...</p> <ul style="list-style-type: none"> Ma sécurité et celle des autres

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

STRATÉGIES

Tout en souscrivant au principe de discipline progressive, l'école aura recours à des stratégies visant à appuyer l'élève dans ses apprentissages en matière de comportement.

La gravité du comportement perturbateur pourrait accélérer certaines étapes, et ce en conformité avec la politique 3,204 du CS Viamonde – *Stratégie pour la sécurité dans les écoles*.

Voici une liste non exhaustive d'interventions. Les stratégies ne sont pas présentées dans un ordre séquentiel.

<ul style="list-style-type: none">• Rappel à l'élève• Rencontre de l'élève avec l'enseignant• Fiche de réflexion• Cercle réparateur• Conseil de coopération• Perte de priviléges• Réparation des gestes posés• Appel aux parents, tuteur, tutrice• Rencontre des parents, tuteur, tutrice avec l'enseignante ou l'enseignant• Retrait temporaire de la classe• Retrait du transport scolaire• Retrait d'une activité scolaire ou parascolaire• Rencontre de l'élève avec la direction• Travail communautaire	<ul style="list-style-type: none">• Médiation• Retenue• Implication du conseiller en assiduité• Implication du personnel en travail social ou autre appui communautaire• Remboursement de matériel endommagé ou volé• Contrat avec la direction d'école ou le personnel enseignant• Rencontre des parents avec la direction d'école• Suspension de l'école variant entre 1 et 20 jours• Renvoi de l'école• Renvoi du Conseil
---	---

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

ROUTINES et MODE DE FONCTIONNEMENT

Voici les routines et attentes propres à notre milieu scolaire

Élément	Précisions
Activités périscolaires et parascolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Comme stipulé dans le Guide des sorties éducatives du CS Viamonde, je dois fournir une permission afin de participer à toute sortie ou activité en respectant les dates d'échéance. (Guichet Viamonde/School day)
Affichage dans l'école	<ul style="list-style-type: none"> • La direction d'école doit approuver tout affichage qui se trouve dans les lieux communs de l'école.
Appareils cellulaires et articles électroniques	<ul style="list-style-type: none"> • j'entrepose mon téléphone cellulaire dans l'endroit désigné par le personnel scolaire avant le début des classes. J'éteins mon cellulaire avant de l'entreposer et je laisse mon téléphone dans l'endroit désigné jusqu'à la fin de la journée scolaire; • j'utilise mon téléphone cellulaire pendant la journée scolaire seulement si le personnel l'autorise, et seulement pour aider à mon apprentissage. • l'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol de mon cellulaire ou article électronique; • si j'obtiens, de la part de la direction de l'école, une exception me permettant d'avoir mon cellulaire pour des raisons de santé (par exemple, l'utilisation d'une application nécessaire pour lire le taux de sucre pour un élève diabétique), l'utilisation de mon cellulaire est limitée strictement aux raisons liées à ma santé.; • si mon appareil mobile personnel n'est pas rangé hors de vue ou n'est pas éteint, on exigera que je remette l'appareil dans l'endroit désigné par la direction de l'école; • si je ne remets pas mon appareil quand on me le demande, je serai sujet à la discipline scolaire.
Appels téléphoniques	<ul style="list-style-type: none"> • si j'ai besoin de communiquer avec mes parents, je demande la permission au bureau; • je dois avoir une raison valide pour utiliser le téléphone de l'école; • seuls les messages urgents de la part des parents seront transmis aux élèves.
Crochets	<ul style="list-style-type: none"> • je m'assure de garder mon endroit propre et en ordre.
Centre de ressources / Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> • je retourne tout matériel emprunté à temps et en bon état; • je rembourse l'école pour tout matériel endommagé ou perdu.
Circulation dans l'école	<ul style="list-style-type: none"> • lors de mes déplacements dans l'école, incluant les entrées et les sorties, je me déplace lentement et calmement; • je porte mes souliers d'intérieur et je les attache; • je suis en tout temps sous la surveillance d'un adulte et donc je demande la permission pour sortir de la classe; • je fournis la permission écrite de mes parents, tuteur, tutrice pour quitter l'école autrement qu'avec eux ou en transport scolaire.
Enregistrements et photos	<ul style="list-style-type: none"> • je n'enregistre aucun élève, membre du personnel ou autre membre de la communauté scolaire sans son consentement explicite; • je ne prends en photo aucun élève, membre du personnel ou autre membre de la communauté scolaire sans son consentement explicite; • je ne distribue aucun enregistrement ni photo d'une tierce personne sans son consentement explicite.
Langue de communication	<ul style="list-style-type: none"> • je communique en français en tout temps et en tout lieu à l'école et lors des activités scolaires;

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Élément	Précisions
	<ul style="list-style-type: none"> • j'utilise la langue française dans tous mes échanges sauf dans les cours d'anglais;
Manifestation d'affection excessive	<ul style="list-style-type: none"> • j'utilise des moyens appropriés et conformes aux règlements de santé afin de démontrer mon affection pour mes amies et amis; • j'évite donc les manifestations exagérées d'affection ou d'intimité.
Matériel scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • je prends soin du matériel scolaire dont je dispose; • j'ai mes outils pour travailler : crayons, cahiers, manuels ... • j'aide au rangement du matériel après une activité.
Médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • j'apporte une autorisation écrite de mes parents pour un médicament qui doit être pris à l'école (obtenir le formulaire approprié du bureau); • je remets le médicament autorisé au bureau pour entreposage.
Objets de valeur et biens personnels	<ul style="list-style-type: none"> • je garde mes objets de valeur à la maison, par ex. bijoux, argent, jeux et jouets; • je laisse à la maison tout objet ou document qui affiche un thème violent, raciste ou dérogatoire; • quand je dois apporter de l'argent pour une activité donnée (ex. vente de muffins), j'apporte de l'argent comptant dans une enveloppe ou un sac scellé et identifié à mon nom; • je demande à mes parents ou tuteurs d'effectuer tout autre paiement pour les sorties ou activités dans le Guichet Viamonde; • L'école ne peut pas être tenue responsable des objets perdus, brisés ou volés.
Objets trouvés	<ul style="list-style-type: none"> • je rapporte tout objet trouvé au bureau.
Période du repas	<ul style="list-style-type: none"> • lors de la période du repas, je fais preuve de respect pour mes camarades en évitant les aliments contenant des éléments qui seraient nocifs pour d'autres. (p. ex., des arachides, des noix.); • je reste assis durant le repas et je chuchote ou je garde le silence lorsque demandé; • je mange la nourriture qui est la mienne (aucun partage) et je rapporte à la maison les aliments que je ne mange pas, ainsi que tout le rebut (diner sans déchets); • je range ma boîte à dîner à l'endroit désigné et je nettoie l'espace utilisé; • je reste en classe jusqu'à la consigne de sortir.
Récréations	<ul style="list-style-type: none"> • je respecte la routine établie par l'école pendant la récréation. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ✓ je m'amuse avec l'équipement de jeu de façon à ne pas blesser mes pairs; ✓ je laisse la nourriture dans ma boîte à dîner dans la classe/au crochet lors de la récréation; ✓ je prends mon rang dès que la consigne est donnée ou au son de la cloche; ✓ Je demande à l'adulte qui surveille si j'ai besoin d'aide; ✓ Je respecte l'endroit désigné pour mon groupe d'âge lors des récréations. ✓ Je demande une permission pour entrer dans l'école. • en cas de mauvais temps, la récréation peut avoir lieu à l'intérieur, je choisis alors des activités calmes.
Salle de toilettes	<ul style="list-style-type: none"> • je ne perds pas de temps quand j'ai besoin d'utiliser les toilettes; • je reste calme sans grimper ou courir; • je maintiens l'environnement de la salle de toilette propre et sécuritaire.
Système d'alarme	<ul style="list-style-type: none"> • je n'active jamais le système d'alarme à incendie inutilement.

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Élément	Précisions
Tenue vestimentaire (<i>Politique en révision</i>)	<p>Puisque l'école est un lieu de travail éducatif, je dois m'y présenter dans une tenue vestimentaire qui est appropriée pour le milieu scolaire et l'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> mes vêtements, accessoires et bijoux sont absents de messages ou d'images faisant la promotion ou symbolisant les activités illégales, la pornographie, la haine, le racisme ou la discrimination; mes vêtements sont opaques et couvrent mes sous-vêtements et parties privées; <p>J'évite de porter des vêtements ayant un impact négatif sur ma santé et sécurité (en portant, par exemple, des souliers non-sécuritaires en éducation physique).</p>
Transport scolaire	<ul style="list-style-type: none"> je démontre du respect envers les autres élèves et le chauffeur; je prends toujours l'autobus qui m'est assigné; à la fin de la journée, je prépare mes effets personnels, je marche calmement vers l'autobus et je monte à bord de l'autobus sans perdre de temps; je suis tous les règlements établis par le service du transport et le Conseil scolaire.
Guide du transport	
Travaux scolaires et devoirs	<ul style="list-style-type: none"> je complète mes devoirs et je remets mes travaux à temps. je remets des travaux de qualité; je collabore avec les autres dans le travail d'équipe.
Utilisation des ordinateurs et équipements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> Je m'engage à respecter les normes établies par le CS Viamonde et à remettre le formulaire de consentement d'utilisation d'Internet et du réseau du CS Viamonde lors de l'inscription. J'utilise l'ordinateur et autre outil numérique sous la supervision d'un adulte.
Vapotage	<ul style="list-style-type: none"> l'usage de tabac et des produits de vapotage est strictement interdit sur les lieux scolaires (dans les écoles, sur les autobus scolaires, sur les terrains des écoles et dans tous les espaces publics situés à moins de 20 mètres de ces terrains) selon la loi. Je comprends que si je vapote, mon vapoteur sera confisqué et mes parents seront informés.
Vélos, planches à roulettes, patins à roues alignées	<ul style="list-style-type: none"> je n'utilise pas la planche à roulettes ou les patins à roues alignées sur les lieux scolaires; si je viens à l'école à vélo ou en trottinette, je le range à l'endroit désigné, avec un cadenas; l'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.
Ventes / Activité de financement	<ul style="list-style-type: none"> toute activité de financement doit être autorisée par l'école; je m'abstiens de vendre ou de troquer des articles à l'école.
Visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> la présence de toute personne sur les lieux scolaires doit être autorisée par la direction d'école; toute personne qui entre à l'école doit passer au bureau et signer le registre des visiteurs; je n'ouvre pas la porte extérieure à personne; si je vois une personne inconnue à l'école, j'avise immédiatement un membre du personnel.

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

CONTRAT d'engagement (ÉLÈVES DE LA MAT À LA 6^e ANNÉE)

Contrat d'engagement de la part de l'élève et du parent/tuteur/tutrice :

Après avoir lu le code de conduite en tant que famille (parents/ tuteurs/ tutrices et enfant), nous acceptons de respecter les attentes et les routines afin de permettre aux membres du personnel de l'école élémentaire **Académie de la Moraine** d'assurer le bon fonctionnement quotidien et faire en sorte que l'école soit un lieu d'apprentissage respectueux et sécuritaire pour tout le monde.

Par la présente, je confirme avoir lu, compris et accepté de mettre en œuvre le code de conduite afin de pouvoir fréquenter l'école élémentaire Académie de la Moraine

Nom de l'élève

Signature de l'élève :

Nom du parent/tuteur (lettre moulées) :

Signature du parent/tuteur :

Date :

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Annexe 1

Horaire de la journée :

Période	Heures
Accueil	7h55-8h05
Annonces	8h05-8h10
Bloc d'apprentissage A	8h10 à 9h50
Récréation #1	9h50-10h20
Bloc d'apprentissage B	10h20 à 12h00
Dîner	12h00 à 12h15
Récréation #2	12h15-13h00
Bloc d'apprentissage C	13h 00 à 14h40
Départ autobus	14h40 à 14h50



Vous êtes en retard, si vous n'êtes pas en classe à **8h10** :

- Vous devez passer par le bureau avant d'aller en classe.
- Vous devez prendre un billet au bureau (retard pour autobus ou autre type de retard).

N.B. Tout retard non justifié peut entraîner des conséquences : note dans le cahier de retards, rencontre avec la direction, appel à la maison, perte de privilège, retenue, retrait interne...).

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Annexe 2

Les quatre étapes importantes de résolution de conflits

<p>1. Arrête</p> 	<p>Dis-toi d'arrêter. Ne fais rien! Reste debout ou assieds-toi et sois tranquille.</p>
<p>2. Réfléchis</p> 	<p>Dis-toi de te calmer et essaye de réfléchir sur ce qui se passe. Quel est le problème ? Quelles sont les différentes façons de le gérer ? Évalue chaque choix possible. Qu'est-ce qui se passerait si tu faisais ce choix ? Aurais-tu ce que tu veux ? L'autre personne se sentirait-elle respectée ? Le chemin de la paix pourrait-il aider à régler ce conflit?</p>
<p>3. Choisis</p> 	<p>Une fois que tu auras fini de réfléchir sur les actions que tu pourrais faire, choisis celle qui est la plus logique et pour laquelle tu auras moins de chance d'être en trouble ou d'aggraver la situation.</p>
<p>4. Réfléchis encore!</p> 	<p>Après avoir fait ton choix, pense-y encore. Est-ce que ce plan fonctionne? Sinon, essaye de faire un autre choix qui arrange tout le monde. N'hésite jamais à faire appel à un adulte lorsque tu n'y arrives pas.</p>

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Le chemin de la paix

1	2	3	4
Je m'éloigne 	Je n'ai pas aimé quand... Je me sens... -triste  -fâché(e)  -frustré(e)  -effrayé(e)  -en douleur 	J'ai compris que tu n'as pas aimé quand... parce que... 	Qu'est-ce que je peux faire pour arranger les choses ? -je te donne un cinq.  -je te présente des excuses sincères.  -je t'invite à jouer avec moi.  -je promets de ne plus le refaire.  -je propose ou j'accepte une solution ou un compromis. 
Je respire 			
Je me calme 			

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2

Annexe 3

Sécurité dans l'école

- ▶ Signalez la présence de tout intrus dans l'école.
- ▶ Signalez toute situation qui vous paraît anormale.
- ▶ Laissez les portes donnant à l'extérieur fermées pour empêcher que des intrus pénètrent dans l'école sans sonner.

C'EST UNE
QUESTION DE
SÉCURITÉ!

13200 rue Yonge, Richmond Hill, ON, L4E 2T2